

April 27, 2006

Le 27 avril 2006

Coram: McLachlin C.J. and Binnie and
Charron JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Binnie et Charron

BETWEEN:

ENTRE :

In the Matter of a Named Person, et al.

Dans l'affaire d'une personne nommée, et
autre

Applicants

Demandeurs

- and -

- et -

B., et al.

B., et autres

Respondents

Intimés

JUDGMENT

JUGEMENT

The application for an extension of time is
granted and the applications for leave to
appeal are granted without costs.

La demande de prorogation de délai est
accordée et les demandes d'autorisation
d'appel sont accordées sans dépens.

C.J.C.
J.C.C.